

# Le Pailherou

BULLETIN MUNICIPAL DE PAILHARÈS - NOVEMBRE 2022

ZOOM SUR ...

## Le terrain des Vernes

Depuis la décision de la mairie de se porter candidat pour l'achat du terrain des Vernes au printemps 2020, de nombreux mois se sont écoulés. Où en sommes-nous maintenant ? Petit historique.

En avril 2020, la vente d'une partie des terres du Sardier située aux Vernes est conclue au profit d'un exploitant forestier. Ces terrains forment un cirque au-dessus de la source municipale des Bauds et constituent son bassin versant.

Magali Gontier, qui deviendra conseillère municipale en juin 2020, et son conjoint Antoine Villeneuve, tous deux agriculteurs à Pailharès, demandent à la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) de préempter ces terrains. Suite à une erreur du notaire lors de la vente initiale, la SAFER opte pour une vente par substitution. Elle obtient une promesse de vente du nouveau propriétaire et lance un appel à candidature pour l'achat des terres.

Afin de protéger la source des Bauds, sachant que cette zone a une grande incidence sur la qualité et la quantité de l'eau, la commune de Pailharès se porte candidate à l'achat du terrain des Vernes, avec le projet d'y installer un ou plusieurs agriculteurs exerçant en agriculture biologique avec des baux agricoles environnementaux.

D'autres personnes de la commune sont également candidates à l'achat mais la SAFER donne priorité à la commune de Pailharès et une promesse d'achat est signée « au profit de la commune qui maintiendra la destination agricole des terrains par une mise à disposition à une ou plusieurs exploitations agricoles désignées par la Safer, dans le cadre de baux agricoles environnementaux ».

Fin février 2021, la SAFER envoie un appel à candidature pour la location des Vernes, qui est affiché en mairie. Plusieurs agriculteurs de la commune, dont Antoine Villeneuve et Magali Gontier, se portent candidats. En mai, le comité technique de la SAFER, organe interne indépendant, choisit la candidature d'Antoine Villeneuve et Magali Gontier.

L'ÉDITO DE LA MAIRE

## L'édito de la maire

Le projet des Vernes initié en 2020 ayant récemment fait l'objet de diverses rumeurs, je tiens à réaffirmer qu'il n'y a eu aucun conflit d'intérêt ni malversation dans l'achat du terrain des Vernes ni dans l'attribution de ces terrains à Magali Gontier et Antoine Villeneuve.

Depuis le début du projet, étant donné que Magali Gontier est conseillère municipale, nous avons eu à cœur de tout faire pour éviter les conflits d'intérêts. Non seulement Magali s'est toujours retirée pendant les débats et les votes concernant ce projet, mais de plus, le choix d'attribuer l'exploitation de ces parcelles à Antoine Villeneuve et Magali Gontier a été fait par le comité technique de la SAFER, de manière totalement indépendante de la mairie de Pailharès.

Par ailleurs, il peut sembler particulier qu'il ne soit pas du ressort de la mairie de choisir en toute liberté le ou les agriculteurs qui exploiteront des terrains appartenant à la commune. Pourtant, c'est justement le

fonctionnement habituel de la SAFER.

Le droit de préemption existe afin que la SAFER puisse remplir ses objectifs, notamment la préservation des terres agricoles et de l'environnement. La loi permet à la SAFER d'acheter prioritairement un bien en lieu et place de l'acquéreur initial pour le revendre à un autre candidat, choisi par la SAFER, dont le projet répond mieux aux enjeux d'aménagement locaux.

Lorsqu'un agriculteur achète un terrain en direct via la SAFER, il doit ainsi lui présenter un projet d'exploitation. Dans le cadre des Vernes, la commune n'étant pas exploitante, c'est bien à la SAFER qu'il revient de valider le projet d'exploitation de l'agriculteur qui sera in fine exploitant via un bail agricole.



Anne Schmitt  
Maire de Pailharès

En novembre 2021, la commune signe l'acte de vente qui contient un cahier des charges de la SAFER l'engageant à louer les terrains « à un agriculteur agréé par la SAFER ».

En août 2022, une convention de pâturage est signée avec Antoine Villeneuve et Magali Gontier pour qu'ils puissent y faire paître leurs bêtes en attendant de signer le bail. Celui-ci sera un bail rural environnemental avec des contraintes environnementales; ces contraintes, la durée du bail, le montant du fermage... sont en cours de négociation dans la commission agricole à laquelle participent une partie des conseillers municipaux, les futurs fermiers et le comité d'action juridique de l'Ardèche, qui apporte une assistance juridique et une expérience des négociations entre fermiers et propriétaires. La prochaine réunion de cette commission aura lieu le 4 novembre 2022 à 8h30. Le bail sera ensuite validé et signé en conseil municipal.

## PRATIQUE

### Contacteur la mairie :

04 75 06 00 65  
mairie@pailhares.fr

### Horaires d'ouverture :

lundi : 13h00 – 17h00  
mercredi : 8h30 – 12h00  
vendredi : 8h30 – 12h00

### Permanence de Mme la Maire :

vendredi : 8h30 – 12h00  
samedi : sur demande

### Toutes les infos sur :

www.pailhares.fr

# Foire aux pommes

L'édition 2022 de la Foire aux Pommes de Pailharès s'est tenue dimanche 9 octobre dernier avec un temps particulièrement clément pour la saison.

Au programme de la journée, en plus des stands de producteurs et artisans : chasse aux trésors, tir à l'arc, concours desserts aux pommes et concours de courges, tir à la corde, concert, course de brouette,

et démonstration de danse country.

Comme l'organisation de cette année s'est faite au pied levé, donc avec très peu de coordination, les organisateurs proposent une première réunion de préparation pour la prochaine Foire aux pommes le vendredi 2 décembre à 18h, salle Billon. Venez nombreux pour participer à l'organisation de l'édition 2023 !



## BON À SAVOIR

## Départ

Fabienne Thomas, secrétaire de mairie depuis une vingtaine d'années, quitte son poste à partir du 1er décembre. Elle sera remplacée à partir du 15 janvier par Agnès Francès.

Pendant le mois de décembre, le fonctionnement de la mairie sera peut-être un peu perturbé. Nous vous remercions de votre compréhension.

## ÉVÉNEMENT

## Documentaire

Organisée par la Bibliothèque Départementale, la 8ème édition de *Sur les sentiers du doc* s'invite à Pailharès le 5 novembre à l'occasion du mois du film documentaire.

Ainsi la bibliothèque est accompagnée dans la projection d'un film documentaire associée à la rencontre d'un ou d'une des professionnels ayant participé à la réalisation de ce long métrage.

La bibliothèque a choisi de vous proposer la projection du film *Zinder* de 2021, d'une jeune réalisatrice nigérienne Aicha Macky.

Celle-ci revient dans sa ville natale Zinder, la deuxième ville du Niger, pour comprendre le phénomène des gangs qui sèment le trouble. Une jeunesse délaissée dont elle dévoile le quotidien de survie, à qui elle donne la parole et un visage.

Nous accueillerons à cette occasion Julien Bossé, le chef opérateur du film, qui apportera son regard sur le film et sa fabri-



## AGENDA

**JEUDI 3 NOVEMBRE 2022**

### Coupure de courant

Col du Marchand - de 13h30 à 17h

**VENDREDIS 4 ET 18 NOVEMBRE 2022**

### Soirées jeu de société

Salle Billon - 20h

Ouvertes à toutes et tous.

**SAMEDI 5 NOVEMBRE 2022**

### Sur les sentiers du doc

Salle Billon - 20h

Entrée gratuite. Organisé par la bibliothèque. Plus d'information ci-contre.

**VENDREDI 11 NOVEMBRE 2022**

### Cérémonie du 11 novembre

Monument aux morts - 11h

**SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022**

### Marché aux arbres

Nectardéchois - de 9h à 17h

Traditionnel marché aux arbres. Vente d'arbres fruitiers, de plantes ornementales et produits du terroir. Commandes auprès des pépiniéristes possible. Plus d'infos : 04 75 06 12 18 ou 06 99 47 82 84 ou [contact@nectardechois.fr](mailto:contact@nectardechois.fr).

**VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2022**

### Conseil municipal

Salle du conseil - 19h

**VENDREDI 2 DÉCEMBRE 2022**

### Réunion d'organisation de la foire aux pommes

Salle Billon - 18h

Première réunion de préparation pour l'édition 2023 de la foire. Plus d'informations : 06 41 69 71 37.

cation. Cela nous permettra de découvrir un des métiers du cinéma, et d'avoir des échanges sur la production d'images.

Un large choix de documents sonores, DVD, livres au sujet de l'Afrique est disponible à la bibliothèque.